

## Chronique

Par Olivier Peyrot,  
membre du comité de l'USPI Vaud\*



# Non à des quotas rigides et inefficaces

Le 9 février 2020, nous serons appelés à voter sur l'initiative populaire «Davantage de logements abordables». Elle a notamment pour objectif d'étendre l'offre de logements à loyer modéré, en ce sens que 10% des logements construits chaque année en Suisse devraient appartenir aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique.

L'USPI Vaud est favorable à la construction de logements à loyer modéré dès lors que toutes les catégories de la population doivent pouvoir se loger, mais les mesures prévues par cette initiative ratent leur cible.

En effet, l'instauration d'un quota de 10% applicable en tout temps dans toute la Suisse est rigide et ne tient pas compte de la demande, des

---

«Certains cantons, dont le canton de Vaud, ont déjà pris des mesures visant à réglementer le marché du logement»

---

spécificités locales et de la conjoncture. Un tel quota ne garantira d'ailleurs en rien la construction de logements par les maîtres d'ouvrage d'utilité publique dans les régions et durant les périodes où les besoins sont vraiment avérés. En outre, l'instauration d'un tel quota engendrerait une énorme bureaucratie. Il faudrait définir de façon uniforme en Suisse la notion de ces logements et vérifier périodiquement que le quota de 10% est respecté. Certains cantons, dont le canton de Vaud, ont déjà pris des mesures visant à régle-

menter le marché du logement. Cette initiative est donc rigide et inefficace. D'ailleurs, en cas de rejet de l'initiative, un montant supplémentaire de 250 millions sera versé au fonds de roulement en faveur de la construction de logements d'utilité publique.

Toutes ces raisons militent pour un clair et net rejet de cette initiative, qui rate sa cible, le 9 février 2020.

---

[www.uspi-vaud.ch](http://www.uspi-vaud.ch)

\* Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud